

MON ADO ORGANISE UNE SOIRÉE



Votre adolescent souhaite organiser une soirée. Il aimerait qu'il y ait de l'alcool.

DOIS-JE AUTORISER LA PRÉSENCE D'ALCOOL ?

C'est à vous, en tant que parent, de prendre cette décision. Vous n'êtes pas obligé d'accepter sa demande. Pour sa santé, il est préférable de retarder au maximum l'âge de la première consommation d'alcool. À cet égard, il est important de rappeler que la loi instaure des mesures de protection des mineurs en interdisant la vente d'alcool aux mineurs de moins de 18 ans, de même que sa délivrance à titre gratuit dans les débits de boisson, commerces ou lieux publics.

Si vous considérez que votre adolescent est assez mûr pour gérer une soirée avec alcool et que vous êtes prêt à en autoriser la présence, voici quelques précautions à prendre.

COMMENT PRÉVENIR L'EXCÈS D'ALCOOL ?

Dans la mesure où c'est votre adolescent qui organise une soirée, il est important de le responsabiliser.

Veillez à le rendre vigilant sur « l'effet de groupe » qui pourrait l'influencer. Sensibilisez-le aux situations qui peuvent être problématiques comme des inconnus débarquant à la fête sans y être invités, des quantités d'alcool trop importantes pouvant entraîner une « beuverie » générale ou encore des nuisances sonores pouvant vous mettre en difficulté avec vos voisins. Faites-le réfléchir à la façon dont il s'y prendrait pour gérer ces situations. Mieux vaut en effet les aborder au préalable pour l'aider à agir au mieux.

Des boissons sans alcool et de la nourriture doivent être à disposition. Proposez-lui de l'aider à faire la liste des boissons à acheter en fonction du nombre d'invités.

Informez votre adolescent sur les moyens de prévenir l'alcoolisation massive et/ou rapide appelée « binge drinking » qui comporte notamment des risques de coma éthylique. Indiquez-lui les précautions à prendre : servir des doses raisonnables d'alcool, s'alimenter et s'hydrater régulièrement en buvant des boissons non-alcoolisées. Rappelez les consignes de sécurité élémentaires comme la Position Latérale de Sécurité (PLS) en cas de malaise et il est important que vous lui donniez les numéros d'urgence à joindre en cas de problème. Dans le même ordre d'idées, se rendre disponible s'il a besoin de vous joindre est toujours plus rassurant pour l'un comme pour l'autre.

BINGE DRINKING ET JEUX D'ALCOOL

UNE FORME DE "CONTRAT" AVEC SON ADO

L'organisation de cette fête en votre absence implique d'établir un "contrat" avec votre ado. À vous d'y inclure les consignes qui vous paraissent primordiales. Quel est l'horaire de fin de soirée ? Quel est le niveau maximal d'achat de boissons alcoolisées ? L'accès au bar familial est-il interdit ? Autorisez-vous les invités à dormir sur place ? Dans le cas contraire, qui se charge de raccompagner chez eux ceux qui auraient bu ? L'accès à certaines parties de votre logement sera-t-il clos afin de prévenir d'éventuels risques de dégradation ou de vols ? Vous semble-t-il nécessaire de rappeler l'interdiction d'éventuelles drogues (cannabis, cocaïne, etc.) à la fête ?

L'essentiel est que votre ado puisse sentir qu'en tant qu'organisateur, il est le garant du bon déroulement de la fête. À vous de lui laisser entendre que la possibilité de renouveler cette expérience dépendra de la façon dont il saura gérer les choses. Quelques mesures simples de prévention, un peu d'organisation et de dialogue avec lui peuvent permettre de réunir les conditions nécessaires à une fête réussie pour tous.